

Ma ville nature!



Vivons
Châtillon
ensemble

LE MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION

www.chatillon-sur-chalaronne.fr



CHÂTILLON
sur
Chalaronne

AIN
le Département

Ici, c'est la
DOMBES!



N°37
Été 2020



SOMMAIRE

Édito	3
Infos pratiques	4
Nature	6
Ma ville	7
Travaux - Urbanisme	8
Ma ville	9
Le point sur...	10
Ma ville	11
Forum des associations	12
Zoom Association	14
Des livres et vous	15
Ma ville	16
Sports	17
Culture	18
Jeux d'été	19
Soirée Miss	21
Libre expression	22
La Dombes, s'évader autrement	23



Directeur de la publication :
Patrick Mathias, Maire

Rédactrice en chef :
F. Florit (fflorit@chatillon-sur-chalaronne.org)

Rédaction, Réalisation, Mise en page :
Service Communication

Photos :
Services Communication et Mairie, Élus,
Associations Châtillonnaises, S.Fournier, D.Romand

Édition :
Ville de Châtillon-sur-Chalaronne - 01400
Tél. 04 74 55 04 33

Tirage : 3 200 ex - Gratuit -

Impression : **Imprimerie Multitude**,
avenue de la Poste 01400 Châtillon-sur-Chalaronne



Ville de Châtillon sur Chalaronne

**”La liberté, c’est le respect des droits de chacun ;
l’ordre, c’est le respect des droits de tous.”**

Eugène Marbeau (*Remarques et Pensées, 1901*)



ÉDITO

Patrick MATHIAS

Maire de Châtillon-sur-Chalaronne
Vice-Président de la Communauté
de Communes de la Dombes

Chères Châtillonnaises, chers Châtillonnais,

Le virus circule toujours sur l'ensemble du territoire et dans de nombreux pays. Il faut donc rester prudents en respectant les gestes barrières afin d'éviter un nouveau confinement qui, s'il protège la "santé humaine", serait catastrophique pour la "santé financière" de nombreux corps de métiers.

Soutenir l'économie locale (commerces, artisans, entreprises...), chercher des nouvelles formes de "vivre ensemble" pour relancer les liens sociaux, culturels et sportifs, sont des objectifs prioritaires.

Mais s'il faut se préoccuper de protéger les êtres humains, il ne faut pas négliger l'état préoccupant de la planète. Les dérèglements climatiques ont des conséquences récurrentes sur notre territoire : canicule, baisse des nappes phréatiques, orages et vents violents, inondations... L'urgence est donc d'affiner nos connaissances sur les conséquences du changement climatique afin de mettre en place les moyens de s'adapter. Nous avons déjà planté plus d'une centaine d'arbres afin de "faire respirer" la ville car la végétalisation freine le réchauffement. Nous réduisons également la consommation d'eau tout en préservant un fleurissement digne de notre label. Il est important de prendre en compte dans les projets futurs le problème de l'imperméabilisation des sols afin de favoriser l'infiltration des pluies, notamment pour que les rues ne se transforment plus en rivières.

Respecter davantage la nature, changer nos modes de production et de consommation ne sont donc pas des effets de mode, mais bien des mesures d'adaptations. La santé et la qualité de vie des habitants dépendent d'actions à court et long terme qui ne sont pas toujours comprises. Or les effets de la variabilité et du changement climatique sur les systèmes naturels et humains posent des défis considérables pour les élus locaux. Nous devons ensemble, concentrer nos efforts pour qu'une prise de conscience se développe sur le rôle important du développement durable, du climat, de l'énergie et de l'eau. Ensemble, nous pourrions construire des projets efficaces pour relever l'un des défis majeurs du 21ème siècle, la transition écologique.

Cette année particulière aura au moins eu le mérite de nous faire apprécier non seulement la beauté de la nature qui nous entoure, car nous sommes privilégiés en Dombes, mais aussi ces instants de partage que l'on pensait immuables comme la Foire Exposition, le Carnaval, les Festivals et tous les événements associatifs qu'il nous tarde de retrouver. Ces manifestations nous permettaient aussi de croiser nos voisins, alors aujourd'hui nous devons rester vigilants en prenant régulièrement des nouvelles notamment des personnes seules.

Les gestes barrières nous permettent de profiter de nos commerces et artisans locaux, du marché, des terrasses et restaurants. Alors pourquoi ne pas se transformer en touriste, et prendre le temps de flâner, lever le nez, aller au cinéma l'Étoile, nager à Aquadombes ou encore faire du shopping à Châtillon ? Si vous le pouvez, merci de soutenir l'économie locale. Faisons honneur à l'histoire de notre commune qui est basée sur l'entraide et la solidarité.

Passer une belle fin d'été !



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA DOMBES

DÉCHÈTERIE ? AU CHOIX !

La Communauté de Communes de la Dombes possède quatre déchèteries. Les habitants du territoire peuvent se rendre indifféremment sur l'une des quatre déchèteries mises à leur disposition. Toutefois, les conditions et les horaires diffèrent selon le lieu :

Déchèterie de Châtillon-sur-Chalaronne

Conditions d'accès

Sur présentation d'un macaron apposé sur le pare-brise du véhicule

Adresse

Lieu-dit "La Champaye"
01400 Châtillon-sur-Chalaronne

Horaires d'ouverture

Du lundi au samedi de 9h00 à 12h30
et de 13h30 à 18h30
Du 01/10 au 31/03 : fermeture à 17h

Déchèterie de Villars-les-Dombes

Conditions d'accès

Sur présentation d'un badge

Adresse

ZAC de la Tuilerie
01330 Villars-les-Dombes

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, vendredi, samedi de
9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
Mercredi de 9h00 à 12h30
Du 01/10 au 31/03 : fermeture à 17h

Déchèterie de Saint-André-de-Corcy

Conditions d'accès

Sur présentation d'un badge

Adresse

Route de Montluel
01390 Saint-André-de-Corcy

Horaires d'ouverture

Lundi, jeudi, vendredi, samedi de
9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
Mercredi de 13h30 à 18h00
Du 01/10 au 31/03 : fermeture à 17h

Déchèterie de Chalamont

Conditions d'accès

Sur présentation d'un macaron apposé sur le pare-brise du véhicule

Adresse

Le Petit Moulin
Route d'Ambérieu
01320 Chalamont

Horaires d'ouverture

Mardi et vendredi de 13h30 à 18h30
Jeudi et samedi de 9h00 à 12h30
et de 13h30 à 18h30
Du 01/10 au 31/03 : fermeture à 17h

Une inscription, une question ?

Service Déchets

04 28 36 12 12

service.dechets@ccdombes.fr

www.ccdombes.fr

www.mon servicedechets.com

Le Billet d'humeur de Tatïe Yon

Mais que fait le Maire ?

Partout en France, on observe une recrudescence d'incivilités, plus ou moins graves, mais toujours agaçantes. Les tribunaux de police et les parquets croulent sous un nombre impressionnant de dossiers. Résultat : les cas sont traités trop tardivement. Certains délinquants mineurs ont même le temps de se poser professionnellement, de fonder une famille, bref de ne plus correspondre à la personne qui avait "fauté". Une situation qui engendre ainsi une absence de réponse judiciaire. Ce défaut de sanction donne une impression d'impunité, ce qui augmente les incivilités, puis les dossiers...

Donc le problème s'intensifie, les concitoyens ne comprennent pas et réclament des solutions. Auprès de qui ? Du maire. Heureusement, une nouvelle loi du 27 décembre 2019 a renforcé les pouvoirs de police des maires. Ah ! Quels sont ces nouveaux pouvoirs ? Les maires peuvent désormais renforcer la pression financière sur les propriétaires indécents en cas de non-respect de fermeture d'un établissement recevant du public. Ils peuvent également prononcer une amende administrative de 500 euros pour des arbres ou des haies posant des problèmes de sécurité sur la voie publique, pour des encombrants ou dépôts sur la voie publique.

Et ? Et c'est tout.

Soyons rassurés, plus personne n'osera mettre sa vieille machine à laver sur le trottoir, grâce aux nouveaux pouvoirs de police du maire !



Mairie

Téléphone 04 74 55 04 33

Mail : mairie@chatillon-sur-chalaronne.org

Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi : 9h-12h et 13h30-17h30

Le vendredi : 9h-12h et 13h30-16h30

Le samedi : 9h-12h (uniquement Etat civil)

Attention, le service passeports/cartes d'identité est fermé le samedi matin.

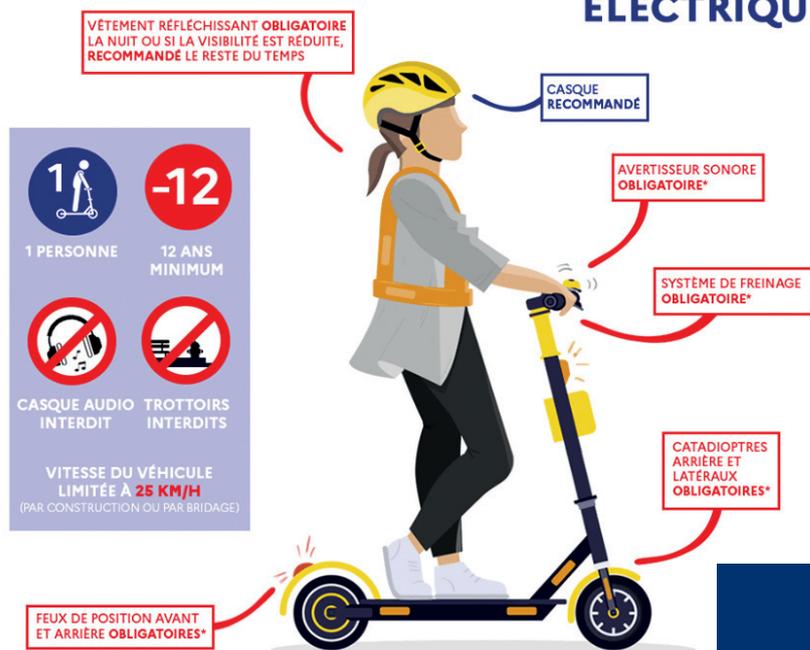
Actualités et infos

sur le site : www.chatillon-sur-chalaronne.fr

sur la page Facebook :

Châtillon Sur Chalaronne

Chômeurs, salariés en difficulté ayant connu une baisse de revenus pendant la crise sanitaire, une aide a été mise en place pour vous aider à payer votre loyer ou votre échéance de crédit. Cette aide est également ouverte aux salariés du secteur agricole. Par ailleurs, les saisonniers agricoles mobilisés pendant la crise sanitaire peuvent bénéficier d'une aide exceptionnelle. Les demandes sont ouvertes depuis le 30 juin. Cette aide de 150€ mensuelle pendant une durée maximum de 2 mois avec effet rétroactif à compter du 1er avril 2020 est destinée aux salariés éligibles dont les revenus sont inférieurs à 1,5 Smic. Une seule aide est accordée par ménage. Plus d'infos sur www.actionlogement.fr ou SOS loyers impayés au 0 805 16 00 75.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
VIVRE, ENSEMBLE.BIEN CIRCULER
À TROTTINETTE
ÉLECTRIQUEQuels sont les équipements obligatoires depuis le 1^{er} juillet ?

Trottinettes électriques, monoroues, gyropodes, hoverboards... Depuis le 1^{er} juillet, certains équipements sont obligatoires sur les engins de déplacement personnels (EDP) motorisés :

- ✓ des feux avant et arrière ;
- ✓ des dispositifs rétro-réfléchissants arrière et latéraux ;
- ✓ un frein ;
- ✓ un avertisseur sonore.

En cas d'absence de l'un de ces équipements, vous risquez une amende forfaitaire de 11 € (contravention de 1^{ère} classe) à chaque défaut d'équipement constaté.

■ Rappel de la réglementation :

- il faut avoir 12 ans minimum ;
- un EDP s'utilise seul ;
- il ne faut pas circuler sur le trottoir ;
- la vitesse est limitée à 25km/h.

Premiers secours :
création du statut de citoyen sauveteur

■ Afin d'encourager les personnes confrontées à une situation d'arrêt cardiaque à effectuer les gestes qui sauvent, le statut de « citoyen sauveteur » va leur permettre d'agir sans risques de poursuites judiciaires en cas de préjudice non intentionnel causé à la victime. La loi parue au Journal officiel le 4 juillet 2020 octroie à quiconque porte assistance de manière bénévole à une personne en situation apparente de péril grave et imminent le statut de « citoyen sauveteur » et le fait bénéficier de la qualité de collaborateur occasionnel du service public. Cela lui permet d'être exonéré de toute responsabilité civile (sauf en cas de faute lourde ou intentionnelle de sa part) si son geste ne fonctionne pas ou lorsqu'un préjudice résulte de son intervention.

■ L'objectif est de former 80 % de la population afin de faire passer le taux de survie des victimes de mort subite en France de 3 % à 10 % d'ici 10 ans.

Enfin, le texte renforce les peines encourues en cas de vol ou dégradation de matériel destiné à prodiguer des soins de premiers secours. Le vol, la destruction, la dégradation, la détérioration sont punies de 5 ans de prison et 75 000 € d'amende. Le fait de tracer des inscriptions, des signes ou des dessins est passible de 15 000 € d'amende et d'une peine de travail d'intérêt général.

SÉNAT

Sénat : élections le 27 septembre

Le Sénat (composé de 348 élus) est renouvelé de moitié tous les trois ans au suffrage universel indirect. Cette année, ce sont 172 sénatrices et sénateurs de la série 2 (élus en 2014) qui voient leur mandat renouvelable. Ils devaient être 178 mais en raison de la crise sanitaire, l'élection de six sénateurs des Français établis hors de France est repoussée d'un an.

Des grands électeurs choisis notamment parmi les élus municipaux. Selon l'article 24 de la Constitution, le Sénat « assure la représentation des collectivités territoriales ». Le collège électoral des grands électeurs est donc logiquement composé à 95% par les conseillers municipaux, ainsi que par les conseillers départementaux, les conseillers régionaux et les parlementaires du département. À noter que le vote est obligatoire pour les sénatoriales. Les grands électeurs encourent une amende de 100 euros en cas de non-respect de cette obligation.

«flora urbanensis» à Châtillon

Grâce à une gestion plus respectueuse de la nature, nous observons un retour remarquable de la flore naturelle dans nos espaces verts, notamment des orchidées. L'idée serait donc de réaliser un relevé de toutes ces espèces de "fleurs urbaines" châillonaises, «flora urbanensis».

Si vous avez remarqué chez vous des fleurs naturelles intéressantes, merci de le signaler (dromans@chatillon-sur-chalaronne.org). Il y a des orchidées un peu partout et bien d'autres merveilles !



Cyclamen hederifolium



DIVERSITÉ

Un nouveau locataire

La commune dispose d'un tas de terre aux services techniques. Sa paroi verticale a sans doute attiré un guêpier d'Europe qui d'ordinaire creuse des terriers dans des falaises sableuses. Son habitat châillonais a été protégé, mais à la fin de l'été, cet oiseau très coloré partira en Afrique pour la saison des amours. Habituellement cantonné aux régions chaudes, la présence du Guêpier aperçu jusqu'en Suisse, est malheureusement un témoignage du réchauffement climatique.



Ophrys apifera



Himantoglossum



Campanula persifolia

Alertes d'été : les bons gestes !

Le moustique Tigre

PARTICIPEZ À LA SURVEILLANCE DU MOUSTIQUE TIGRE

Limiter la prolifération du moustique, c'est l'affaire de tous !

vous pensez avoir vu un moustique tigre
SIGNELEZ SA PRÉSENCE SUR
www.signalement-moustique.fr

- Il est très petit 5 mm
- Il est rayé noir et blanc
- il pique durant la journée
- sa piqûre est douloureuse

Le frelon asiatique
Attention, une colonie de frelons asiatiques peut être dangereuse si elle est dérangée, n'essayez pas de détruire le nid par vous-même et gardez une distance de sécurité d'au moins 10 m. Signalez les frelons sur la page lefreton.com (le signalement ne vous engage pas à faire procéder à la destruction de nid à vos frais).

L'ambroisie
- sur ma propriété, je l'arrache
- hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants, je les arrache
- hors de ma propriété, et s'il y en a beaucoup, je signale la zone infestée grâce à la plateforme signalement-ambroisie.fr

Concours de Fleurissement communal

Malgré l'annulation exceptionnelle du concours départemental cette année, la ville souhaitait maintenir le concours communal de fleurissement. Mais l'arrêté de sécheresse qui place notre territoire en état de Crise avec interdiction d'arroser les massifs (voir p.7) remet tout en question. Afin d'éviter toute inégalité (tout le monde n'ayant pas de récupérateurs d'eau de pluie ou de réserves), **la Commune a choisi d'annuler le concours de fleurissement**. Il n'était pas possible de changer la visite du jury ni de prendre des photos début août, cela aurait pénalisé ceux qui n'étaient pas encore inscrits (la date de clôture étant prévue le 10 septembre). Sans oublier la crise sanitaire qui incite à la prudence pour les visites chez les personnes de plus de 60 ans.

Le fleurissement communal s'est adapté pour répondre au manque d'eau. Prenez le temps de regarder les massifs, jardinières, compositions qui embellissent la commune de couleurs vives en harmonie avec l'environnement !



Déclaration de ruches

Tout apiculteur (particuliers, groupements, associations, entreprises, propriétaires ou détenteurs de ruches, à des fins de loisir ou professionnelles, pour la production de miel, d'essaims, de reines et d'autres produits de la ruche) est tenu de déclarer chaque année **entre le 1er septembre et le 31 décembre** les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leurs emplacements. Cette déclaration concourt à une meilleure connaissance du cheptel apicole français et participe à sa gestion sanitaire, notamment face à la menace que représente le parasite *Aethina tumida*. Elle permet également d'obtenir des aides européennes dans le cadre du Plan apicole européen qui soutient la réalisation d'actions en faveur de la filière apicole française.

Déclaration en ligne sur mesdemarches.agriculture.gouv.fr

HOMMAGE

ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) à l'École Commerçon depuis février 2009, Laurence Michoux s'est occupée de nombreux enfants châillonnais. Son décès est une épreuve difficile pour ses proches, mais aussi pour ses collègues et les parents d'élèves. Son regard pétillant et son sourire resteront dans nos mémoires.



▶ Préfecture de l'Ain.

Catherine Sarlandie de la Robertie, ancienne préfète de l'Aveyron, ancienne rectrice de l'académie de Caen, est nommée préfète de l'Ain. La nouvelle représentante de l'État est titulaire d'un doctorat et une HDR (habilitation à diriger des recherches) d'études sur l'Extrême-Orient et l'Asie Pacifique et de sciences économiques et de gestion. Elle est diplômée de l'IHEDN (Institut des hautes études de défense nationale). Catherine Sarlandie de la Robertie parle cinq langues (anglais, chinois, russe, allemand et japonais), est Chevalier de la Légion d'Honneur et Commandeur dans l'Ordre des Palmes académiques.



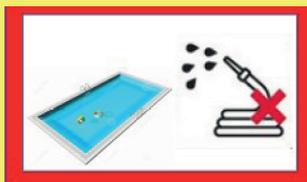
Sécheresse : situation de **CRISE** en Dombes

MESURES DE RESTRICTION À RESPECTER EN SITUATION DE CRISE



Interdiction d'arroser les pelouses, espaces verts et massifs fleuris

Sauf arrosage au pied ou au goutte à goutte.



Interdiction de vidanger ou de remplir les piscines de plus de 5 m³

Les appoint en eau sont interdits entre 9h et 21h autorisé pour les besoins de chantier en cours de construction.



Interdiction de laver les voitures

Hors stations professionnelles équipées de lances « haute pression » ou d'un système de recyclage d'eau.



Interdiction d'arroser les jardins potagers de 9 h à 21 h

Interdiction de prélever l'eau dans les cours d'eau pour cet usage.

De nouvelles dispositions préfectorales ont été communiquées mardi 4 août. Le secteur de la Dombes passe en état d'Alerte renforcée pour les eaux souterraines, et en état de crise pour les eaux superficielles.

Les restrictions sont applicables quel que soit le type de ressource sollicitée (réseau d'eau potable, forage, pompage en rivière...), à l'exception des réserves d'eau ou des eaux de pluies récupérées.

À noter : Si une commune se trouve sous 2 niveaux d'intensité de sécheresse différents pour les eaux superficielles et les eaux souterraines, le niveau d'intensité le plus contraignant est retenu, donc niveau CRISE pour Châtillon.

Où trouver les informations ?

Sur www.chatillon-sur-chalaronne.fr (rubrique actualités: restrictions d'eau).

La ville est également impactée par les mesures de restriction :

✗ Interdiction d'arroser les stades, piste d'hippodrome. Interdiction d'arroser les pelouses, espaces verts et massifs fleuris (sauf arrosage au pied ou au goutte à goutte).

✗ Interdiction de laver les façades, voiries et cours (la balayeuse est donc moins efficace sans eau ; exception : le nettoyage des halles après le Marché est autorisé).

Ces restrictions sont annoncées jusqu'à l'automne, mais les équipes des espaces verts avaient anticipé le manque d'eau en changeant les plantations florales avec la mise en place de paillage, en n'utilisant que les eaux de récupération et non pas celles des nappes souterraines. Ne vous étonnez donc pas devant l'herbe qui jaunit ou devant des tontes plus espacées pour garder l'humidité.



Des modifications de l'arrosage ont été apportées afin de séparer l'arrosage du gazon et des fleurs. En période de sécheresse, seuls les massifs fleuris seront arrosés au goutte à goutte, alors que le gazon ne sera pas arrosé (pour respecter les restrictions d'eau).



REPRISE DES TRAVAUX

La crise sanitaire a bousculé les travaux prévus en début d'année 2020. La première réunion de la commission travaux, réunie dès le 25 juin, fait le point.

Après une période d'inactivité forcée, les entreprises qui avaient débuté leur chantier en début d'année ont pu mener à bien leur mission, qui concerne un important programme de réhabilitation, mise aux normes accessibilité et mise en sécurité.



▣ Réfection des trottoirs avec élargissement conséquent et création ou remise aux normes de passages piétons, ainsi que reprise de l'enrobé de la route sur la portion de l'avenue Clément Désormes (arrivant sur le rond-point des écoles).

Ces trois chantiers ont été réalisés par l'entreprise SN2V Roger Martin de Vonnas avec le cabinet AINTEGRA pour la maîtrise d'œuvre. Coût de l'opération 205 000 €.

▣ La réfection et consolidation du pont de la rue Pasteur débutera fin août (voir article ci-dessous).

▣ Autre chantier important mais qui arrivera plus tard dans l'automne: la réfection et mise en séparatif des

réseaux de l'avenue de la Résistance avec là aussi, une réflexion sur la mise en place de systèmes de ralentisseurs (non choisis pour l'instant), afin de réduire au maximum la vitesse souvent excessive d'automobilistes toujours

plus nombreux qui dévalent ce boulevard beaucoup trop vite.



▣ Aménagements sécuritaires sur la route de Sandrans en sortie de ville : création d'un plateau surélevé ralentisseur, puis installation d'un aménagement au centre de la chaussée afin de ralentir les véhicules en provenance de Villars. Ces réalisations ont permis de créer 2 passages piétons desservant les lotissements cotés gauche de la route direction Sandrans.

▣ Réfection du large trottoir devant l'imprimerie Multitude rendant praticable ce passage qui ne l'était pratiquement plus. La deuxième étape sera une mise en valeur avec les équipes des espaces verts.



RÉHABILITATION COMPLÈTE DU PONT PASTEUR

Le Conseil Départemental de l'Ain va démarrer un gros chantier le 24 août sur le Pont Pasteur. Les travaux, d'une durée prévisionnelle de six semaines, consistent à la réfection de la voirie et aux reprises des réseaux dans la chaussée. Le Pont étant classé, la réhabilitation se fait par le dessus afin de conserver le patrimoine architectural. Nous profitons de ces travaux pour rendre accessible et mettre aux normes les trottoirs sur le pont, nous pourrons alors circuler et se croiser à pied sans problème.

Durant cette période du 24 Août à mi Octobre, le pont sera complètement fermé à la circulation y compris pour les piétons.

La rue Pasteur sera fermée depuis la rue Philibert Collet, jusqu'à la rue Barrit. Une déviation pour les poids lourds sera mise en place depuis le rond-point de Bourg et depuis l'avenue Dubanchet pour les véhicules légers.

L'accès à l'ensemble des commerces sera conservé pendant la durée des travaux. Le samedi après-midi, la rue Pasteur sera piétonne, ce qui permettra aux commerçants de déballer dans la rue, et aux promeneurs de faire du shopping en toute sécurité.

▣ Les quatre places de stationnement sur le Pont seront donc supprimées, d'une part pour élargir les trottoirs, et d'autre part parce que le pont n'a pas été construit pour supporter des stationnements.



Les nouvelles commissions municipales



**TRAVAUX
VOIRIE
PATRIMOINE BÂTI
PERSONNEL
SÉCURITÉ**

**Philippe PERREAULT,
Premier Adjoint**

Président de la Commission :
Michel JACQUARD

Sylvie BIAJOUX,
Fabienne BAS-DESFARGES,
Thierry MORIN,
Pierre GINDRE,
Sophie ROUSSEL,
Giacinto DI CARLO,
Lucas POCHON,
Jacky LEGRAS.



**ACTION SOCIALE
LOGEMENT
SERVICES à la PERSONNE
SOLIDARITÉ
INTERGENERATIONNELLE
ASSOCIATIONS à CARACTÈRE
SOCIAL et SPORTIF**

**Sylvie BIAJOUX,
Maire Adjointe**

Présidente de la Commission :
Bernadette CARLOT-MARTIN

Sylvie RAVOUX,
Magalie BUJALANCE MERLIN,
Sophie ROUSSEL,
Stéphanie COUTURIER,
Gilles MARTINON,
Sylvie COLLOVRAY,
Jean-François JANNET



**URBANISME
DÉVELOPPEMENT DURABLE
PROGRAMMATION PROJETS
EAU**

**ASSAINISSEMENT
Michel JACQUARD,
Maire Adjoint**

Président de la Commission :
Philippe PERREAULT

Fabienne BAS-DESFARGES,
Huguette BROCHARD,
Lucas POCHON,
Léo DUPUPET,
Marion FETTET-RICHONNIER,
Pierre GINDRE,
Dominique D'ALMEIDA,
Jacky LEGRAS



**ENVIRONNEMENT
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
FLEURISSEMENT
CADRE DE VIE
CAMPING
COMMUNICATION**

**Fabienne BAS-DESFARGES,
Maire Adjointe**

Président de la Commission :
Pierre GINDRE

Sylvie RAVOUX,
Marion FETTET-RICHONNIER,
Danielle SOUPE,
Michel JACQUARD,
Bernadette CARLOT-MARTIN,
Stéphanie COUTURIER,
Sophie ROUSSEL,
Annie ROBIN,
Dominique D'ALMEIDA,
Olivier FROMONT.



**COMPTABILITÉ
FINANCES
ÉCONOMIE**

**Thierry MORIN,
Maire Adjoint**

Présidente de la Commission :
Annie ROBIN

Lucas POCHON,
Huguette BROCHARD,
Michel JACQUARD,
Philippe PERREAULT,
Sylvie BIAJOUX,
Fabienne BAS-DES-
FARGES, Léo DUPUPET,
Olivier FROMONT,
Jean-François JANNET.



**PARTICIPATION CITOYENNETÉ
VIE ASSOCIATIVE
ÉVÉNEMENTIELS
JUMELAGE**

**Gilles MARTINON,
Maire Adjoint**

Présidente de la Commission :
Sophie ROUSSEL

Fabienne BAS-DESFARGES,
Lucas POCHON,
Léo DUPUPET,
Pascal CURNILLON,
Magalie BUJALANCE MERLIN,
Dimitri DECOMBLE,
Jean-François JANNET.



**ÉDUCATION - CULTURE - JEUNESSE
ÉVÉNEMENTS CULTURELS
ASSOCIATIONS CULTURELLES**

Bernadette CARLOT-MARTIN, Maire Adjointe

Président de la Commission : Michel JACQUARD

Gilles MARTINON,
Sylvie BIAJOUX,
Fabienne BAS-DESFARGES, Thierry MORIN,
Annie ROBIN,
Marion FETTET-RICHONNIER,
Magalie BUJALANCE MERLIN,
Dimitri DECOMBLE,
Sylvie COLLOVRAY,
Dominique D'ALMEIDA.

**MANIFESTATIONS MUNICIPALES - TRANSPORTS
MARCHÉ - COMMERÇANTS**

Pascal CURNILLON, Conseiller Municipal Délégué

Présidente de la Commission : Marion FETTET-RICHONNIER

Léo DUPUPET,
Giacinto DI CARLO,
Magalie BUJALANCE MERLIN,
Dimitri DECOMBLE,
Sylvie COLLOVRAY.



Personnes extérieures qualifiées :
Pierre MORRIER, Natacha DUPUPET
et Marie-Noëlle LOMBARD

RELATIONS EXTÉRIEURES - TOURISME - LABELS

Sylvie RAVOUX, Conseillère Municipale Déléguée

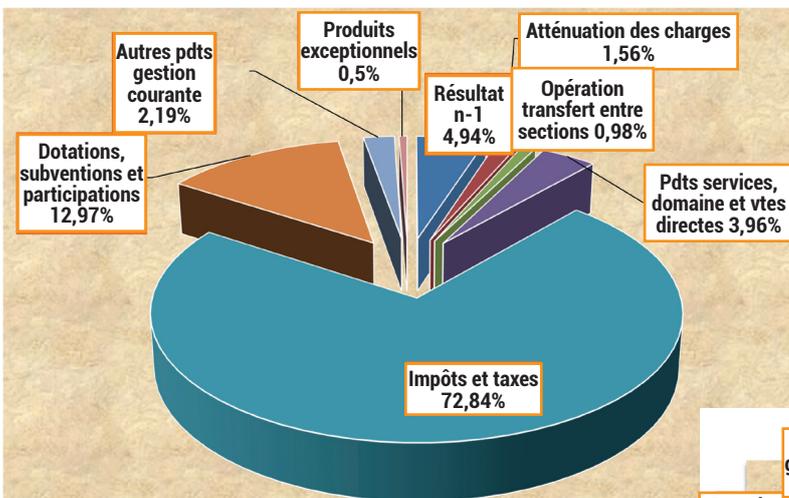
Président de la Commission : Gilles MARTINON

Danielle SOUPE,
Sophie ROUSSEL,
Sylvie BIAJOUX,
Fabienne BAS-DESFARGES,
Olivier FROMONT.



Le budget de la commune est composé d'un budget principal et de trois budgets annexes (budget eau, budget assainissement, budget camping). Les budgets annexes permettent de calculer le coût réel d'un service.

Le budget d'une collectivité territoriale se divise traditionnellement en une section de fonctionnement et une section d'investissement.



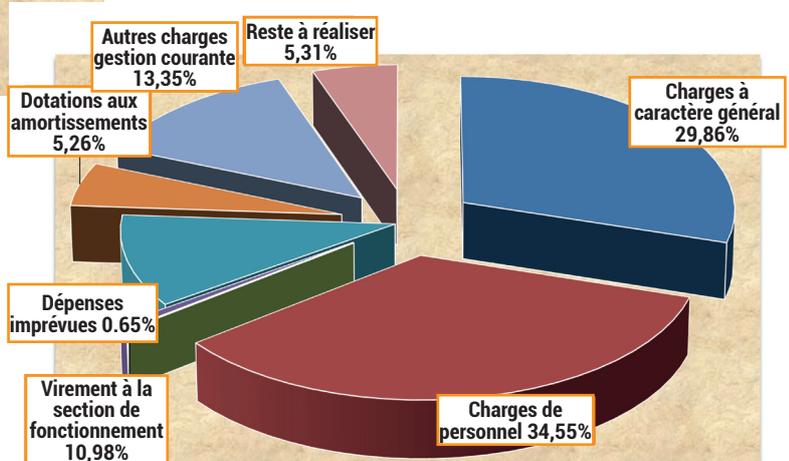
Budget principal - Fonctionnement - Recettes

▶ La section de fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe les dépenses liées au fonctionnement courant de la collectivité, dont bien sûr les charges du personnel, mais aussi les charges à caractère général (la facture d'électricité de la Mairie par exemple), les intérêts d'emprunts et les dotations aux amortissements.

Les recettes de cette section regroupent les impôts et taxes perçues; les dotations, subventions et participations; les redevances.

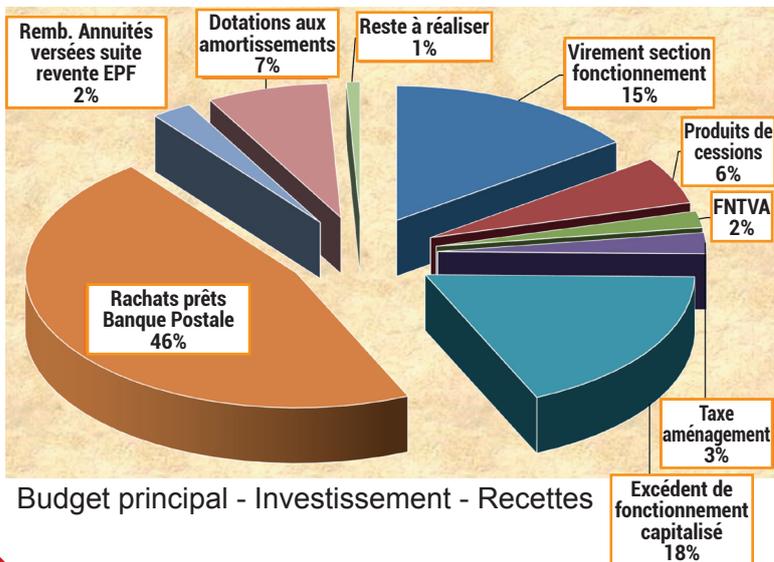
L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité au remboursement des annuités d'emprunts, le surplus constituant de l'autofinancement qui permettra de lancer le programme d'investissements prévu par la collectivité.



Budget principal - Fonctionnement - Dépenses

▶ La section d'investissement

Le budget d'investissement permet de valoriser les projets qui seront réalisés durant l'année. Les recettes proviennent de la CAF (capacité d'autofinancement provenant de la section de fonctionnement), de la taxe d'aménagement, du Fond de Compensation TVA (récupération de la TVA), et des subventions pour compléter l'achat d'équipement. Les dépenses concernent bien sûr les différents programmes de travaux, l'achat de matériel... Exemple d'opérations 2020 : Électrification (172.700 €); Aménagement Arboretum (7.000 €) Accessibilité et mise en conformité (20.000 €); Véhicules (61.100 €); Aménagement route de Sandrans (97.530 €); Travaux bâtiments (124.800 €); Gymnases (travaux 78.000 € + accessibilité ERP 20.000€); Terrain synthétique (10.000 €) ; Place des Halles (50.000 €) ; Petit outillage services techniques (29.800 €); Nouvelle gendarmerie (40.000€).



Budget principal - Investissement - Recettes

► Un nouveau prix pour Carole Meigne

Bravo à Carole Meigne, qui a remporté le 22 juillet le concours Ateliers d'Art de France Auvergne Rhône Alpes catégorie Patrimoine, avec une reliure à décors. Les pièces de tous les participants Auvergne Rhône Alpes sont exposées à la Maison de la Céramique de



Création de reliure à décor. Dans L'Ordre du Jour, Eric Vuillard détaille les éléments fondateurs de la Seconde Guerre Mondiale et se questionne en permanence sur l'attitude des Hommes face aux signes annonciateurs d'une catastrophe imminente : crédulité ? Manque d'anticipation ou manque de courage ? Carole Meigne a voulu ici symboliser l'aveuglement des Hommes face aux signes annonciateurs d'une catastrophe. Le décor fait d'incrustations de métal rouillé, et de jeux de teinture, représente l'éclatement du dialogue et les horreurs de la guerre, sorte de gangrène croissante qui s'étend jusqu'à l'intérieur des contre plats, tandis que l'Homme détourne le regard de ce spectacle...

Saint-Uze, dans la Drôme jusqu'au 16 Août. Puis les lauréats régionaux «Création» et «Patrimoine» présenteront leurs pièces devant un jury à Paris pour désigner le lauréat national de chaque catégorie. Les pièces des lauréats régionaux pour la catégorie Patrimoine seront exposées lors du Salon International du Patrimoine Culturel du Carrousel du Louvres .

Déjà lauréate du concours Bulle de Cuir en 2015, Carole Meigne est labellisée «Origin'Ain».

Diplômée à l'École Estienne de Paris, Carole Meigne a ouvert en 2005 l'Atelier in quarto à Châtillon-sur-Chalaronne. La reliure d'art intéresse les collectionneurs bien sûr, mais aussi les administrations avec la restauration d'ouvrages anciens, sans oublier les particuliers. La reliure à décor est idéale pour des éditions plus rares ou des ouvrages auxquels vous êtes attachés. Basés sur le contenu même du livre, un décor et une technique font de votre livre un objet unique. De nombreux matériaux et techniques existent pour donner du sens à une reliure... et ainsi ne faire qu'un avec l'ouvrage qu'elle contient. En savoir plus : www.atelier-in-quarto.fr

► Les modalités d'accueil à La Passerelle

Le Centre social La Passerelle prépare la rentrée de septembre et ouvre les inscriptions.

L'équipe de La Passerelle part sur le principe qu'en septembre tous les enfants seront accueillis normalement en classe et que les mesures sanitaires seront les mêmes que celles imposées en juin.

L'objectif est de maintenir les meilleures conditions d'accueil possible afin de répondre au mieux aux besoins des familles, tout en s'adaptant à ces nouvelles contraintes sanitaires.

► CE QUI CHANGE

Comme pour le restaurant scolaire et le centre de loisirs des mercredis, l'inscription à l'accueil périscolaire du matin et du soir devient obligatoire. Il n'y aura plus « d'études surveillées », mais les enfants inscrits au périscolaire le soir auront la possibilité de faire leurs devoirs.

Vous pouvez toujours inscrire vos enfants via les fiches d'inscription, par mail ou par

téléphone, mais les délais d'inscription et d'annulation ont changé. N'ayant pas encore eu les directives liées à la Covid pour la rentrée, les inscriptions mensuelles sont privilégiées.

Les amplitudes d'accueil sont celles de « l'avant covid » : Accueil des enfants dès 7h le matin et jusqu'à 19h le soir.

Attention : le centre social sera fermé du 10 au 23 août.

► REPRISE DU HIP-HOP EN SEPTEMBRE

Une activité artistique, sportive, ludique et culturelle : le hip-hop a tout pour plaire .

Vous pouvez dès à présent inscrire vos enfants (à partir de 7 ans) : les cours auront lieu les samedis matin (hors vacances) de 10h30 à 12h et seront assurés par Romain, professeur de hip-hop. Les débutants comme les confirmés seront les bienvenus !



Centre Social la Passerelle
accueil@clsapasserelle.fr - 04 74 55 30 90

Retrouvez-les sur internet
lapasserelle01.centres-sociaux.fr ou sur Facebook



► La Mission Locale Jeunes (MLJ) Bresse-Dombes-Côtière (BDC) de Châtillon-sur-Chalaronne accompagne les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire – gratuitement - dans les domaines de l'emploi, la formation, les stages, le logement, la santé et l'aide aux démarches.

Vous êtes une entreprise ? N'hésitez pas à contacter l'équipe de la Mission Locale Jeunes !

Élisabeth, chargée d'accueil, Myriam, Virginie et Mariem, conseillères, seront heureuses de vous recevoir Impasse des Hortensias à Châtillon.

► **Ouverture des bureaux :** Les lundis de 9h à 12h, les mardis jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h

► **Nouveautés 2020 :**

- l'application professionnelle MLJ BDC à télécharger
- la Garantie Jeunes (dispositif d'aide à l'accès à l'emploi) dès novembre à Châtillon.



► Consommez local

Pour aider les commerces et artisans de proximité, le Conseil Municipal a décidé d'octroyer une subvention qui permettra d'éditer un guide distribué dans les commerces et au delà de Châtillon. L'objectif, outre de donner toutes les infos utiles sur chaque commerce châillonnais, est de permettre également aux clients de gagner des bons d'achat et des lots, en faisant tamponner le guide dans différentes boutiques. L'opération aura lieu de mi-octobre (marché du Goût) à mi-décembre (Noël en famille).



► Marché aux plantes rares

Le marché aux plantes rares est maintenu (si les conditions de la crise sanitaire n'évoluent pas) le week-end des 12 et 13 septembre, de 9h à 18h. **Exceptionnellement**, l'entrée sera gratuite, le Comité des Fêtes ne proposera ni buvette ni repas.

En raison de la crise sanitaire, l'édition 2020 du Forum des Associations est annulée. Le magazine vous propose le Forum en version "papier" afin que vous puissiez retrouver les contacts de toutes les associations habituellement présentes.

CULTURE

ENTRAIDE

● CHÂTILLON CHANTE

christophe.megard@gmail.com
 Châtillon Chante

● ASSOCIATION ST GUIGNEFORT

christophe.megard@gmail.com

● SOUVENIR FRANÇAIS

jean-pierre.mifflet@orange.fr

● LE PRINTEMPS DES PIERRES

leprintempsdespierres@gmail.com
 06 84 93 42 89

● TRADITION SUR CHALARONNE

chalafolk@gmail.com
 04 74 55 88 20
 tradition-sur-chalaronne.jimdosite.com

● ARTIS

06 59 72 29 90
 Artismarchedechatillonsurchalaronne

● THÉÂTRE « LA PIE QUI GRATTE »

lapiequigratte@gmail.com
 07 82 78 54 54
 La pie qui gratte

● UNION MUSICALE

union-musicale01400@gmail.com
 06 87 85 16 00
 Union musicale Châtillon sur Chalaronne

● LECTURE ET THÉÂTRE D'APPARTEMENT

chantal.clayette@wanadoo.fr
 06 33 09 91 55

● CULTURLOISIR

culturloisir@orange.fr
 06 78 78 30 00

● AU PLAISIR DE CHANTER

annpracl@orange.fr
 04 74 55 09 36

● GROUPE CALANDRAS LIBRE PENSÉE

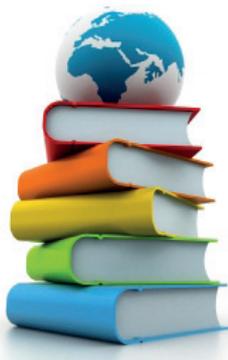
beatrice.desboeuf@gmail.com
 06 75 97 11 71

● MÉDIATHÈQUE FRANÇOIS ÉDOUARD

mediatheque@chatillon-sur-chalaronne.org
 04 74 55 07 48
 Médiathèque Châtillon sur Chalaronne

● ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

mpiret@chatillon-sur-chalaronne.org
 07 68 62 01 08
 École de Musique de Châtillon sur Chalaronne



● AL.É.LAVIE, DON D'ORGANES

al.e.lavie.alexis@gmail.com
 06 78 29 26 63
 Alexis, une énergie pour la vie

● AFL (ASSOCIATION FAMILIALE LAÏQUE)

jean-pierre.carraz123@orange.fr

● A.D.M.R (Aide à Domicile du Milieu Rural)

achatillon@fede01.admr.org
 04 74 55 20 02
 fede01.admr.org

● SECOURS CATHOLIQUE

04 74 55 17 20

● CROIX ROUGE

04 74 55 31 09
 www.croix-rouge.fr

● AMICALE DONNEURS DE SANG

f.thouny@wanadoo.fr
 06 78 48 72 18

● LES RESTOS DU CŒUR

lesrestoschatillon@orange.fr

● ÉQUIPE ST VINCENT

chatillon01@equipes-saint-vincent.com
 04 74 55 67 82

● LA LIGUE CONTRE LE CANCER

martialmartin@aol.com
 01liguecontrecancer@gmail.com
 Ligue contre le cancer de l'Ain

● TERRI'AIN

assoterraian@gmail.com

● COLLECTIF NOUS POUR VOUS

collectif.nouspournous@gmail.com
 Collectif Nous pour Vous

● ROTARY

rotary.1710@outlook.fr
 06 87 19 57 59
 Rotary Club Châtillon-Vonnas

● TÉLÉTHON

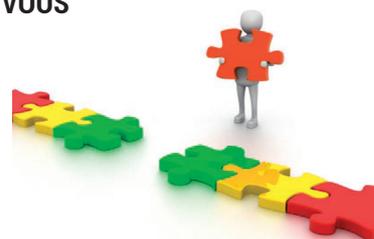
mickael.nuzillat@orange.fr
 Téléthon

● ARECC (Ass. de Restauration de l'Église)

eglisechatillon@gmail.com
 ARECC

● LUNAB (L'Union pour une agriculture biologique)

lunab01400@gmail.com
 Lunab 01400



Les raisons de l'annulation

Malgré tous les efforts pour maintenir ce temps fort de la rentrée, les contraintes d'application de l'ensemble des mesures sanitaires ne permettent pas d'accueillir les exposants et les visiteurs dans les meilleures conditions. Le forum des associations rassemble, chaque année, plus de 60 associations. Pour respecter les distances, il aurait fallu réduire le nombre d'associations, un choix inenvisageable pour les Offices Municipaux des Sports et de la Culture. De plus, pour les inscriptions, il aurait fallu installer des plexiglass de protections sur chaque table. Le risque de propagation du virus est d'autant plus important qu'en ce début septembre, le public comme les membres d'associations peuvent revenir de vacances des quatre coins de la France. La municipalité mesure parfaitement l'impact de cette décision mais il s'agit d'un choix responsable et assumé afin de lutter contre la propagation de la Covid-19.


CROSS CAN'AIN

cross.canain@gmail.com

Cross Canain

ÉCHECS TOUR DE LA DOMBES

06 61 53 17 23

MUSCULATION

06 67 49 23 40

TENNIS CLUB CHÂTILLONNAIS

contact@tcchatillonnais.fr

06 64 49 45 21

Tennis Club Châtillonnais

TENNIS DE TABLE ABERGEMENT

contact@ttac01.fr

04 74 24 09 34

TTAC Tennis de table de l'Abergement

**CLUB LOISIRS SPORTIFS
CHÂTILLONNAIS**

clsc@chatillon-sur-chalaronne.net

06 47 97 16 08

www.clsc-chatillon-fr

AMICALE BOULES CHÂTILLONNAISE

amicale.boule@chatillon-sur-chalaronne.net

06 34 87 01 66

HAND-BALL (VAILLANTE)

vaillante.chatillonnaise.hand@gmail.com

06 84 97 48 98

Vaillante Châtillonnaise Handball

ATHLÉTISME CHÂTILLONNAIS

04 74 55 06 59

athletismechatillonnais.athle.com

BADMINDOMBES

bad@chatillon-sur-chalaronne.net

06 81 32 81 66

Badmin'Dombes Châtillon sur Chalaronne

AÏKIDO

aikido.chatillon@yahoo.com

06 87 13 63 17

LA K'ADENCE

lakadence01@gmail.com

06 10 02 12 73

La K'adence Danse

RANDO CHÂTILLONNAISE

randochatillonnaise@gmail.com

06 72 35 02 93

club.quomodo.com/rando-chatillonnaise

RUGBY XV DE LA DOMBES

correspondant@lexvdeladombes.com

06 81 93 48 87

le XV de la Dombes

SPORT N'CO

06 14 13 89 59

ARTS MARTIAUX (ECAM)

06 18 78 16 07

KICK BOXING MULTI-BOXE

kickboxingmultiboxe@gmail.com

06 16 06 89 48

Kick-Boxing Multiboxe

BOUCHOUX CONDEISSIAT BASKET

bouchoux.condeissiat.basket@gmail.com

06 21 26 05 49

Bouchoux Condeissiat Basket

GYMNASTIQUE CHÂTILLONNAISE

gymchatillonnaise01400@gmail.com

06 29 68 39 04

gymchatillonnaise01400.jimdo.com

FOOTBALL CLUB DOMBES BRESSE

webmaster@fcdombesbresse.com

06 09 44 12 24

Le Dombes Bressois

LA PÉTANQUE

jacquestreuvev@orange.fr

06 76 36 17 36

LES CAVALIERS D'EPONA

06 32 21 22 94

Cavaliers d'Epona

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE
SPORTIVE ET ACCRO (VAILLANTE)

vaillante.chatillon@gmail.com

06 83 12 36 05

LES ARCHERS CHÂTILLONNAIS

les.archers.chatillonnais@gmail.com

06 10 56 45 47

Les Archers Châtillonnais

KARATÉ CLUB CHÂTILLONNAIS

06 85 06 68 67

Karaté Club Châtillon sur Chalaronne

CERCLE CYCLISTE CHÂTILLONNAIS

ccc@chatillon-sur-chalaronne.net

06 77 18 93 64

www.cc-chatillon.fr

POÉTIQUE DU MOUVEMENT

(Danse Contemporaine, Pilates, Yoga)

poetiquedumouvement@gmail.com

06 44 26 26 52

Margot Couturier

AQUADOMBES

aquadombes@vert-marine.com

04 74 24 46 00

Aquadombes

CLUB DE MODÉLISME

clubmodelismededombes@gmail.com

06 07 75 38 35

CENTRE SOCIAL LA PASSERELLE

accueil@cslapasserelle.fr

04 74 55 30 90

Centre social La Passerelle

CRÉATELIER POUR TOUS

helene.camaros@hotmail.fr

CréAteliers Châtillon-sur-Chalaronne

CHALET DU MANON

chaletdumanon@laposte.net

06 48 15 46 02

CLUB DE L'ÂGE D'OR

07 71 20 55 28

**COMITÉ DE JUMELAGE
FRANCO-ALLEMAND**

gilles.martinon01@orange.fr

Comité de jumelage Châtillon Vonnas

Bains Wächtersbach

MAISON DES ARTISTES

atelier.citron.bleu@orange.fr

**AMICALE CHÂTILLON
FRANCE/QUÉBEC**

ledivinsalon@gmail.com

06 29 39 74 65

LES COLOMBOPHILES

04 74 55 04 16

TAROT CLUB DE LA DOMBES

yvonne.marin@orange.fr

BOMS

(Bien organiser pour mieux soutenir)

nicolasboms@yahoo.com

06 70 72 92 02



LUNAB

Une association pour une agriculture locale, paysanne et biologique

L'association LUNAB est le fruit de rencontres entre producteurs et citoyens autour de Châtillon sur Chalaronne, partageant les mêmes convictions pour une agriculture locale, paysanne et biologique. Au fil des échanges est née l'idée de se rassembler et de s'unir pour partager cette vision commune.

Rassembler autour de valeurs communes :

le partage,
la qualité,
le lien
et la proximité.

Ces valeurs sont partagées par des citoyens qui souhaitent s'investir et agir.

C'est ainsi que l'association s'est construite avec 12 personnes, des producteurs et des sympathisants et c'est tout naturellement qu'elle est co-présidée par un producteur (Julien MABILE, céréalier Bio à Sandrans) et un citoyen (Julien BEJA, chef de projet en alimentation durable, habitant Châtillon s/Ch).

Elle a pour but d'agir localement pour :

► **Porter des projets**, mettre en commun des moyens au service des adhérents, faire le lien entre producteurs et consommateurs.

► **Faire la promotion et défendre une agriculture à taille humaine, en lien avec son territoire**, respectueuse de la biodiversité en organisant des événements et en faisant de la représentation locale.



Le marché Bio, premier projet

Le premier projet de LUNAB illustre complètement sa volonté d'agir. Il s'agit de la création d'un marché de producteurs bio à Châtillon. Le marché va commencer **dès le 9 septembre, sous les Halles, et sera présent tous les mercredis matins.**

La charte de fonctionnement du marché garantit la présence uniquement de producteurs, favorisant les productions les plus locales possibles, avec des produits issus de l'agriculture biologique ou en conversion.

Les Halles accueilleront tous les mercredis matin de 8h à 12h15 des producteurs certifiés AB venant d'un rayon de moins de 30 km. Vous trouverez pour l'instant des fromages de chèvres et de brebis, des plantes aromatiques et médicinales, du pain, des farines, des huiles, des volailles de race locale, des oeufs, du miel et bien sûr des légumes.



L'UNION POUR UNE
AGRICULTURE BIOLOGIQUE



Association LUNAB

Site :

www.lunab.org

Mail :

lunab01400@gmail.com



Page facebook

Marché de producteurs bio de
Châtillon sur Chalaronne LUNAB

Les infos de la Médiathèque

▶ La médiathèque ne ferme pas pendant l'été

▶ **Nouveau site**

L'équipe travaille sur un nouveau portail documentaire, plus intuitif et collaboratif, qui permettra notamment de se préinscrire en ligne à la médiathèque, à ses animations et offrira une meilleure lisibilité du fonds documentaire et des mises en avant des bibliothécaires. Ce nouveau site internet devrait être opérationnel au cours du dernier trimestre de l'année 2020.

▶ **Animations**

♦ **Textes des lecteurs à découvrir sur les vitres du hall**

La Médiathèque a fait appel à la créativité des lecteurs en les invitant à mettre en mots, en chansons, leurs ressentis, leur vie, leurs rapports aux autres sur ce temps de confinement ou le moment, très attendu, où celui-ci prendra fin.

Découvrez, sur les vitres du hall, les textes envoyés par les lecteurs pendant la période du confinement. Ces paroles libres de lecteurs confinés, mises en page par Sophie, interpellent, font sourire, réfléchir...



Merci aux lecteurs qui ont offert leurs compositions, mais aussi ceux qui prennent plaisir à les découvrir et merci de contribuer à créer du lien.

▶ **Cinéma rencontres**

♦ **«Chut» documentaire de Alain Guillon & Philippe Worms** projeté au cinéma l'Étoile le 24 septembre à 20h (en fonction de la situation sanitaire)

Pitch du documentaire : *Montreuil, Seine-Saint-Denis. Dans une société où tout est marchand, où le temps est compté, il existe un lieu de gratuité et de rencontre où l'on combat les inégalités et la violence sociale, la bibliothèque de mon quartier. Sans bruit, joyeusement, il se fabrique ici quelque chose d'important, d'invisible au regard pressé ou comptable : l'élaboration d'un nouveau contrat social. Incarnation exemplaire du tiers-lieu, ladite bibliothèque est animée par des passionnés et passionnées qui ne font pas que gérer des stocks de livres, disques ou CD...*

Une rencontre-débat sera proposée à la suite de la projection entre le public et des bibliothécaires et bénévoles de Châtillon sur Chalaronne et des bibliothèques de la Communauté de Communes de la Dombes... l'occasion d'échanger sur le rôle des bibliothèques, leur évolution, leur avenir...




MARDI 14h - 18h
espace ado-adultes
Multimédia/ revues OUVERT

MERCREDI 14h - 18h
espace jeunesse OUVERT

VENDREDI 14h - 19h
Drive sur réservation
au 04.74.55.07.48

SAMEDI 9h - 12h
espace ado-adultes
multimédia / revues OUVERT



Port du masque obligatoire
(à partir de 11 ans)



Jauges et temps limités.
Il est recommandé de venir seul
(pour les familles, 1 adulte + 1 enfant maximum)



Distanciation d'un mètre à respecter



Un seul poste disponible
(uniquement sur réservation)



Boîte de retour ouverte
du mardi au vendredi
en dehors des horaires au public.



Soyez curieux, découvrez les romans, mangas, BD, romans ados, DVD, contes, livres enfants, guides pour voyager en France, CD audio, magazines... Sans oublier toutes les nouveautés !



Nouveaux Circuits à partir du 25 août 2020

Navette Municipale Marguerite



Navette gratuite

- Du mardi au vendredi sauf jours fériés
- Pour tous (les enfants doivent être accompagnés)
- Capacité : 7 passagers et 1 fauteuil roulant
- Accessible aux personnes âgées et aux personnes à mobilité réduite
- Les horaires de la navette peuvent varier selon le trafic

MARDI Matin et JEUDI Matin

<p>8h15 - Départ : Espace Bel Air 8h25 - Champ de Foire 8h31 - Grosjean/Putet 8h37 - Les Roux 8h45 - Gamm Vert 8h50 - Netto /Lot. Bel Horizon 8h55 - Mais.de retraite/Lot.la Montagne 9h05 - Place Jean Moulin 9h16 - Carrefour Market/Maison Santé 9h20 - La Poste 9h23 - Intermarché 9h25 - Place des Halles 9h30 - Cimetière (parking) 9h35 - Terminus : Champ de Foire</p>	<p>9h45 - Départ : Champ de Foire 9h48 - Lot. Caluire 9h52 - Champ Fleuri 9h55 - Espace Bel Air 9h59 - Lot. Bellevue 10h01 - Cimetière (parking) 10h04 - La Poste 10h07 - Intermarché 10h10 - Place des Halles 10h12 - Les Noisetiers 10h15 - Carrefour Market/Maison Santé 10h20 - Terminus : Champ de Foire</p>	<p>10h22 - Départ : Champ de Foire 10h25 - Intermarché 10h29 - La Poste 10h33 - Place des Halles 10h37 - Carrefour Market/Maison Santé 10h41 - Place Jean Moulin 10h45 - Mais.de retraite/Lot.la Montagne 10h49 - Netto /Lot. Bel Horizon 10h53 - Gamm Vert 10h57 - Les Roux 11h01 - Grosjean/Putet 11h07 - Cimetière (parking) 11h10 - Espace Bel Air 11h15 - Terminus : Champ de Foire</p>	<p>11h15 - Départ : Champ de Foire 11h18 - Carrefour Market/Maison Santé 11h22 - Intermarché 11h25 - La Poste 11h30 - Place des Halles 11h32 - Lot. Bellevue 11h36 - Espace Bel Air 11h39 - Lot. Champ fleuri 11h42 - Lot. Caluire 11h45 - Terminus : Champ de Foire</p>
--	---	--	--

MERCREDI Matin et VENDREDI Matin

<p>8h40 - Départ : Espace Bel Air 8h45 - Champ de Foire 8h55 - Lot. Vieux Château 9h00 - Lot. Beaumont 9h03 - La Poste 9h07 - Intermarché 9h10 - Place des Halles 9h14 - Carrefour Market/Maison Santé 9h16 - Cimetière (parking) 9h20 - Terminus : Champ de Foire</p>	<p>9h25 - Départ : Champ de Foire 9h31 - Gamm Vert 9h34 - Netto /Lot. Bel Horizon 9h40 - Mais.de retraite/Lot.la Montagne 9h45 - Place Jean Moulin 9h49 - La Poste 9h55 - Intermarché 10h00 - Centre Aquatique Aquadombes 10h06 - Place des Halles 10h10 - Cimetière (parking) 10h15 - Carrefour Market/Maison Santé 10h20 - Gamm Vert (retour) 10h25 - Terminus : Champ de Foire</p>	<p>10h39 - Départ : Champ de Foire 10h42 - Carrefour Market/Maison Santé 10h47 - Intermarché 10h50 - La Poste 10h53 - Place des Halles 10h56 - Lot. Beaumont 11h00 - Lot. Vieux Château 11h05 - Cimetière (parking) 11h10 - Terminus : Champ de Foire</p>	<p>11h12 - Départ : Champ de Foire 11h16 - Carrefour Market/Maison Santé 11h20 - Centre Aquatique Aquadombes 11h25 - Intermarché 11h28 - La Poste 11h30 - Place des Halles 11h33 - P. Jean Moulin 11h36 - Mais.de retraite 11h38 - Lot. la Montagne 11h40 - Netto / Lot. Bel Horizon 11h45 - Terminus : Champ de Foire</p>
--	--	--	---

VENDREDI Après-midi

ALLER

13h40 - Champ de Foire
 13h44 - La Poste
 13h48 - Mais.de retraite EHPAD La Montagne
 13h50 - Arboretum (du 15 avril au 15 octobre)

RETOUR uniquement sur demande à l'aller

15h40 - Arboretum
 15h43 - Mais.de retraite EHPAD La Montagne
 15h47 - La Poste
 15h50 - Champ de Foire

Possibilité de service pour les résidents de l'EHPAD (Maison de retraite) La Montagne
Appel obligatoire en Mairie (04 74 55 04 33)
 la veille avant 16h30.



Handball

Une première pour l'équipe sénior !

L'équipe sénior masculine a vécu une saison 2019/2020 avec un petit goût d'inachevé dans son championnat. Avec une saison qui s'est terminée prématurément, nos handballeurs n'ont pas pu disputer le titre de champion qui leur tendait les bras lors des derniers matchs de la saison. Un titre qui était vraiment accessible vu les qualités individuelles et surtout collectives de cette équipe. Ils n'ont subi qu'une seule défaite.

Cependant l'équipe termine deuxième du championnat et accède à la division régionale pour l'année prochaine. Bravo à elle qui porte haut les couleurs et les valeurs du club et de la ville.

Par ailleurs, il existe un véritable engouement autour de cette équipe vu le nombre de spectateurs croissant tout au long de la saison nous offrant un spectacle complet tant sur le terrain que dans les tribunes. Un club de supporters a même vu le jour le CUC (Collectif Ultra Châtillonnais). Nos champions comptent sur vous la saison prochaine pour venir les encourager dans un championnat où tous les espoirs seront encore permis.



Nouvelle association

Danse contemporaine, Pilates et Yoga

L'association «Poétique du mouvement» souhaite développer, par l'enseignement de Margot Couturier, des cours de danse contemporaine, de Pilates et de Yoga Vinyasa à Châtillon-sur Chalaronne.

► **La danse contemporaine** est une technique artistique qui va explorer une liberté de mouvements en cherchant à transformer le corps en une multitude de matières afin de le rendre vivant et habité. À travers des fondamentaux techniques, de l'improvisation et du plaisir, l'objectif est de chercher à exploiter toutes les possibilités du corps jusqu'à une circulation organique du mouvement dans différentes dynamiques.

► **Le Pilates** est une méthode douce de renforcement musculaire profond en coordination avec la respiration qui permet d'adopter une meilleure posture et enlève les douleurs de dos par un renforcement très puissant de la sangle abdominale et une redynamisation de tout le corps.

► **Le Yoga Vinyasa** est issu du Yoga Ashtanga mais il est plus libre, fluide et créatif. Il se définit par un enchaînement de mouvements dynamiques, initié et harmonisé par la respiration comme une chorégraphie, pratiquée en musique. Il permet d'ouvrir et assouplir le corps en profondeur tout en étant puissant musculairement et offrant un moment pour se relaxer et se recentrer sur soi.

► **Margot Couturier.** Danseuse professionnelle dans des compagnies lyonnaises, professeur de danse contemporaine Diplômée d'État, formée en Pilates et Yoga, Margot enseigne déjà depuis plusieurs années aux enfants et aux adultes amateurs et sera ravie de vous accueillir dès le mois de septembre.

► Quand ?

MARDI

17h-18h30 - danse contemporaine ado (13-16 ans)

18h30-20h - danse contemporaine adultes (16 ans et +)

20h-21h - Pilates/streching

MERCREDI

15h-16h - initiation danse contemporaine (6-8ans)

16h-17h30 - danse contemporaine enfants (9-12 ans)

SAMEDI

10h-11h - Yoga Vinyasa dynamique

11h- 12h - Pilates

► Où ?

Les cours se dérouleront au gymnase de l'Europe dans la salle de danse.



Aïkido

Une discipline à découvrir

L'aïkido est une discipline martiale créée dans les années 30 au Japon par Maître Morihei UESHIBA, qui fut inspiré par les meilleurs maîtres d'arts martiaux de l'époque.

Sa pratique est ouverte à des notions très contemporaines : recherche de la paix, fraternité, bien-être, harmonie...

L'aïkido est une discipline accessible à tous que vous soyez une femme, un homme, jeune, adulte, senior.

L'aïkido Châtillonnais vous accueille le lundi de 19h30 à 21h et le mercredi de 19h à 20h30 au dojo, gymnase de l'Europe, à partir de 15 ans.



Association Poétique du Mouvement

Tél : 06 44 26 26 52

Mail :

poetiquedumouvement@gmail.com

Page facebook
Margot Couturier



Attention : avec l'évolution de la crise sanitaire, toutes les manifestations peuvent être annulées. En cas d'annulation, l'information sera transmise via le site de la Ville, la page Facebook de la Ville, la presse et le panneau lumineux. Merci de votre compréhension.

▶ Des films pour tous les goûts au Cinéma l'Étoile

La Programmation du cinéma l'Étoile vous permet de découvrir des films pour rire, rêver, réfléchir, frissonner... Une belle salle spacieuse permet les distanciations ainsi que de retirer le masque durant la projection (pour ceux qui le désirent). Bien sûr, le masque est à remettre pour tous les déplacements.

▶ À la rentrée, vous pourrez retrouver une nouvelle saison d'**Opéras sur Toile**, ainsi que les **Ateliers de Martine** (fin septembre).

▶ **CINE RENCONTRE : HONEYLAND** (en Sortie Nationale) le **jeudi 17 septembre** à 20h projection suivie d'une rencontre avec Olivier DUTANG (Rucher pédagogique de Châtillon sur Chalaronne). Le miel, ce produit au goût sucré et délicat incomparable, est le prodige d'une nature tout à fait fascinante et parfois incomprise. Dans les montagnes Macédoniennes, une femme observe les abeilles, essaye de les apprivoiser et les comprendre.

▶ **CYCLE DE CONFÉRENCES AUTOUR DU MONDE** présenté par des Réalisateurs-Conférenciers qui commentent leur film en direct devant le public, ce qui fait de chaque Ciné-Conférence un réel spectacle vivant. Tarif unique 9 euros.

Première date, samedi 9 janvier à 14h30: Tibet, ombre et lumière de Gilbert Leroy, film témoignage de la réalité du Tibet aujourd'hui. Les Tibétains ont-ils encore une place dans leur propre pays ?

▶ **Rappel : fermeture annuelle du cinéma l'étoile du 24 août au 8 septembre inclus**

▶ Festival National de Théâtre Contemporain Amateur

La crise sanitaire ayant empêché la tenue du festival 2020, un rendez-vous d'automne vous est proposé du 2 au 4 octobre autour de deux auteurs invités d'honneur Sarah OLING et Jean-Paul ALÈGRE .

Lectures

▶ **« DIEU RIAIT ? » DE SARAH OLING.** Autrice lyonnaise, Sarah OLING a adapté pour le théâtre son roman «Pour un Peuple d'Oiseaux» sous le nom «Dieu riait», lequel devait être mis en voix au Festival 2020. A l'issue de la lecture un échange se déroulera avec elle autour de la transmission des Mémoires, qui l'a conduite à la création de « Consciences en convergence »,

▶ **« RETOURS À L'ENVOYEUR » DE JEAN-PAUL ALÈGRE.** Bien connu du public Châtillonnais comme ami et soutien du Festival depuis sa création, Jean-Paul ALÈGRE, apportera sa dernière pièce « Retours à l'envoyeur » et animera le débat autour du film « Le Fantôme de Laurent Terzieff ».

▶ **«LA PEAU D'ELISA » DE CAROLE FRÉCHETTE**

▶ Cuivres en Dombes

Le concert de Mnozil Brass a pu être décalé. Il se tiendra donc le **jeudi 12 novembre, à 20h30 à l'Espace Bel Air.**

Les musiciens de Mnozil Brass réjouissent le public à chacune de leurs venues avec leur talent incroyable, leur humour décapant et leur virtuosité époustouflante. Pour ce septuor de cuivres, à la renommée mondiale, le rire est de mise. La dérision est leur mode de communication, leur humour international. Et ils peuvent se le permettre puisqu'ils excellent chacun dans leur instrument. Le MNOZIL BRASS nous présente sa nouvelle création 2020 : PHOENIX, qui renaît de ses cendres.

Pourquoi PHOENIX ?

« Être sur la route en des temps de distance minimale n'est pas drôle, même pour nous, commentent les musiciens de de Mnozil Brass. Nous ne nous attardons pas sur la tristesse, car c'est la joie que nous faisons sortir des cendres. Nous avons donc renommé le programme PHOENIX. »

Une soirée d'exception en perspective !

Les billets déjà achetés sont automatiquement déplacés à cette date.

N'hésitez pas à contacter le festival pour la moindre question contact@cuivresendombes.org

Tarif unique 32€

Info/ réservation www.cuivresendombes.org



▶ Édition spéciale Rêves de Cirque

Les bénévoles de la commission d'organisation du festival Rêves de Cirque vous préparent de belles surprises pour la rentrée avec trois dates exceptionnelles :

▶ 12 septembre
Spectacle équestre à Sandrans

▶ 26 septembre
Spectacles à Chalamont.

▶ 27 septembre
Spectacles à Châtillon-sur-Chalaronne de 11h à 18h au Clos Janin.



▶ Journées européennes du Patrimoine

Prévues le week-end du 19 et 20 septembre, les Journées Européennes du Patrimoine se tiendront

▶ **au Centre Culturel**

▶ **visites du patrimoine (Histoire de la médecine par les plantes à travers Philibert Commerson et l'Apothicaire-rie)**

▶ **exposition-démonstrations avec les Artisans d'Art (ARTIS)**

▶ **aux Remparts du Vieux Château avec le campement d'une troupe de Hussards (animations)**

Rendez-vous d'Automne

du Festival National de Théâtre Contemporain Amateur

Châtillon-sur-Chalaronne
Communauté de communes de la Dombes
Ain - Auvergne-Rhône-Alpes

du 2 au 4 octobre 2020

www.theatrecontemporainendombes.com
www.facebook.com/fnctachatillonsurchalaronne

Projection

▶ **«LE FANTÔME DE LAURENT TERZIEFF» DE JACQUES RICHARD** avec Michael Lonsdale, Fabrice Luchini, Jean-Paul Belmondo, Jean-Claude Brialy. Jean-Paul ALÈGRE animera le débat autour du film.

Retrouvez toutes les informations sur la page Facebook du Festival.

► Mais où est-ce donc ?

1. La ligne ferroviaire Châtillon-Marlieux a une particularité inédite en 1879. Laquelle ?

- A la forte puissance de 4000 chevaux pour d'atteindre 120 km/h
- B le grand diamètre des roues pour passer dans l'eau
- C le petit écartement des rails de 1 mètre seulement pour des coûts d'entretien réduits.

2. La statue de St Vincent de Paul vers le Centre Culturel a été sculptée par ?

- A un descendant de l'une des premières Dames de la Charité (confrérie fondée par Vincent de Paul)
- B un maire de Châtillon
- C le cousin de la belle-soeur de l'oncle de Jean Tarrit

3. Qu'est-ce qui trône au dessus de "l'arbre sculpture" de l'avenue Jean Jaurès?

- A le chat Tillon et le chat Laronne
- B des fleurs d'or
- C des animaux dombistes

4. Même si le clocher a été détruit pendant la révolution française, les cloches sont bien présentes dans l'église. Mais combien sont-elles ?

- A 2
- B 7
- C 12

5. Châtillon ville gourmande ? Bars, restos, boutiques et artisans, combien d'adresses gourmandes ?

- A 15
- B 20
- C 35

Réponses.

1 : c. La locomotive à vapeur 241 P 17 la plus puissante d'Europe était née en 1950 au Creusot avant d'être mise en service à Lyon.

2 : a. Le sculpteur bressan Émilien Cabuchet est le descendant de Gasparde Puget, "seconde assistante" dans le bureau de la Confrérie.

3 : c. La sculptrice d'art Marie-Agnès Branchy a représenté la Dombes à travers la carpe, la grenouille et les échassiers d'étangs.

4 : b. 7 dont 4 au dessus du chœur (Marie-Claude, Jeanne, Rosalie et Lucrèce) et 3 dans le clocheton

5 : c. Les bonnes adresses ne manquent pas.



Des vues du siècle dernier à Châtillon-sur-Chalaronne. Saurez-vous reconnaître les lieux ?

(attention, il y a plus de propositions que de bonnes réponses...)

- A Rue Pasteur
- B Rue Gambetta
- C Avenue Jean Jaurès
- D Rue Bouillet
- E Rue Philibert Collet
- F Rue Barrit
- G Clos Janin
- H Rue Clément Desormes
- I Place du Champ de Foire
- J Place de la République

Réponses.

1 : D Il y a encore un magasin de presse qui fait face à un restaurant de nos jours.

2 : F. La rue Barrit a été autrefois la rue des Tanneurs.

3 : B. Encore une fidélité des commerces, puisque le magasin à gauche, vers la petite fille, est une enseigne Philips.

4 : H. Juste en face de l'école Commerson, cet espace de récréation et de sport est devenu un parking.

5 : J. L'Hôtel de la Tour est toujours place de la République, mais n'a plus de terrasse sur le trottoir.

DEVIENS UN HÉROS POUR FAIRE LA GUERRE AU VIRUS



FRANCE HÔTELLERIE
DE PLEIN AIR

Découpe ta cocotte et (re)découvre les bons gestes pour te protéger et protéger les autres. Un jeu proposé par la Fédération régionale de l'Hôtellerie de Plein Air en Rhône-Alpes.



1 C'est **obligé** le **masque** ?

OUI ! Le super-héros avance toujours masqué

OUI ! Le super-héros reste à distance et respecte les règles !

2 Je peux **jouer** dans l'**eau** ?

OUI ! Le super-héros utilise le gel hydro-alcoolique pour tuer les microbes !

3 On peut **se laver les mains** sans eau ?

COUCOU Le super-héros garde ses distances !

COUCOU ou **bisou** ?

NON ! Le super-héros ne veut pas de microbes

NON ! Le super-héros ne prend pas les affaires des autres et respecte les consignes

4 Ta serviette, c'est ma serviette ?

OUI ! Chacun son verre, ses couverts ! La serviette en papier est jetée après !

5 Tu peux **manger dans mon assiette** ?

Pas de Covid pour les super-héros !

6 Fais-tu la **guerre aux microbes** après les **toilettes** ?

OUI ! Le super-héros se lave bien les mains

7 Le **peux-tu** **prêter mes jouets** ?

NON ! Le super-héros ne veut pas de microbes

8 **Coucou** ou **bisou** ?



Élection de Miss Châtillon, Pays de Dombes, en images

Retour sur une soirée exceptionnelle, menée de main de maître par Laurent Kawecky et toute son équipe. Bravo aux candidates et notamment à nos nouvelles Miss : Manon Bonnel (Miss Châtillon Pays de Dombes), Eryne Moreno (1^{ère} dauphine), Anaïs Meillier (2^{ème} dauphine), Clémence Benoit (3^{ème} dauphine) et Julie Gagneux (4^{ème} dauphine).



En présence de Miss France 2020, du comédien Théo Cosset, du groupe Génération Boys Band, du chroniqueur Antoni Ruiz et de l'humoriste Mam Issabre.



Le groupe
Châtillon, Terre d'Innovations

Les membres du groupe « Châtillon, Terre d'Innovations » remercient tous les électeurs qui se sont déplacés pour venir voter le 15 mars et en particulier celles et ceux qui leur ont accordé leur confiance.

Les commissions municipales sont en place et nous nous y investissons de manière constructive et participative avec le groupe majoritaire, en restant attentifs sur les propositions avancées par celui-ci.

Les investissements à réaliser durant les six années à venir vont être importants (station d'épuration, nouvelle gendarmerie...). Nous ferons en sorte que l'équilibre budgétaire et l'intérêt général soient au cœur des décisions.

Nous resterons à l'écoute de la population de manière à faire remonter les sujets pertinents permettant d'améliorer la vie quotidienne, sans omettre ceux ayant un caractère innovant pour le développement futur de notre cité. Pour toute suggestion n'hésitez pas à nous contacter à chatillon.innovation2020@gmail.com.

**Les cinq élus
du groupe « Châtillon, Terre d'Innovations »**

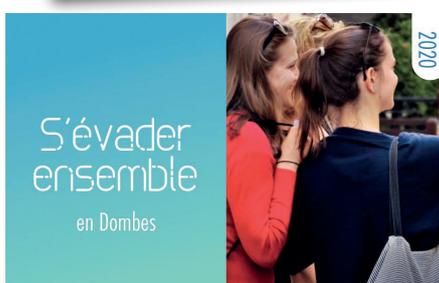
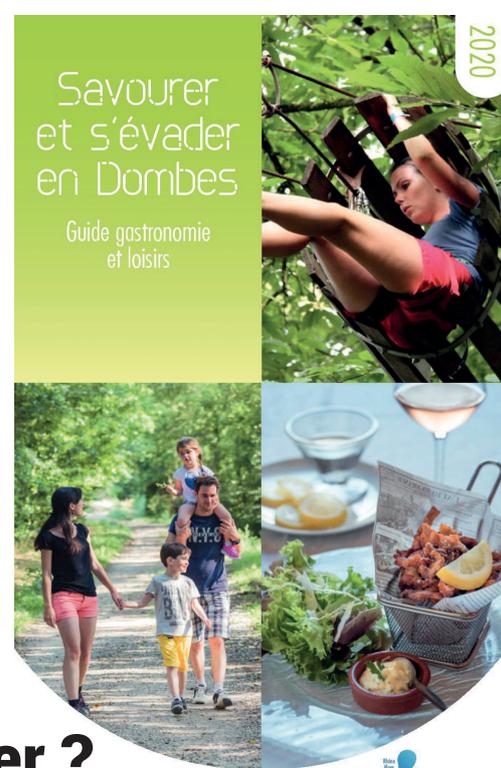
Le groupe
Bien Vivre à Châtillon

Nous souhaitons d'abord remercier tous les électeurs qui se sont déplacés le 15 mars dernier malgré un contexte difficile et renouveler nos remerciements à l'ensemble des agents municipaux pour leur investissement pendant et après le confinement.

Premiers conseils municipaux, premières réunions de commissions, le rythme de la vie municipale reprend peu à peu. Notre détermination reste intacte et notre énergie pleine et entière. Certes, les conditions sanitaires compliquent les prises de décisions à court terme. Nous nous adapterons pour répondre aux problèmes du quotidien en visant toujours l'efficacité dans la plus grande prudence. La confiance que vous nous avez accordée nous donne une grande responsabilité.

Pour autant, nous n'oublions pas les électeurs qui ont fait un autre choix. Nous serons les élus de tous les Châtillonnais(es), dans un esprit de respect et d'écoute. Un esprit qui est partagé par les élus du groupe "Châtillon, Terre d'Innovations". Quelle satisfaction de voir les élus du groupe minoritaire alimenter nos échanges, en dépassant les clivages politiques traditionnels, sans animosité personnelle ni démagogie. Quel plaisir d'être réunis en gardant à l'esprit que nos réflexions, nos décisions et nos actions n'auront qu'un seul objectif : agir ensemble pour le bien-être et le bien-vivre des Châtillonnaises et Châtillonnais. Ce climat constructif et serein ne peut être que bénéfique pour l'avenir de notre commune.

L'équipe majoritaire du Conseil Municipal



Besoin de s'évader ? Restez en Dombes !

Visites, balades, loisirs, Dombes Tourisme vous propose une multitude d'idées pour faire une pause sur notre territoire, et même visiter Châtillon-sur-Chalarnonne de manière insolite !

Dombes Tourisme
04 74 55 02 27

info Page Facebook Dombes Tourisme
Site www.dombes-tourisme.com

Vague de chaleur : un Plan canicule adapté au contexte de l'épidémie de Covid-19

Le Plan national canicule (PNC) a pour objectif d'anticiper l'arrivée des vagues de chaleur, de définir les actions à mettre en œuvre pour en limiter les effets sanitaires et d'adapter les mesures, en particulier à destination des personnes vulnérables. En 2020, la situation épidémique est prise en compte en tant que facteur aggravant dans la vigilance canicule, car les populations vulnérables sont en partie les mêmes pour la Covid-19 que pour les fortes chaleurs (personnes âgées, souffrant de maladies chroniques, obèses...).

Comment s'informer ?

Pour avoir une information en temps réel de la situation météorologique, vous pouvez consulter la carte de vigilance de Météo-France (vigilance.meteofrance.fr). Cette carte signale si un danger météorologique menace dans les 24 heures à venir. Elle est réactualisée 2 fois par jour à 6h et 16h et lorsqu'un changement notable intervient. Le site propose également des conseils de comportement.

Une plateforme téléphonique gratuite d'information et de conseils Canicule Info Service, accessible au **0 800 06 66 66** (appel gratuit depuis

un poste fixe en France de 9h à 19h du lundi au samedi), est activée l'été à partir du premier épisode de canicule, par la Direction générale de la santé pour répondre aux questions et informer sur les recommandations sanitaires à suivre en période de fortes chaleurs.

Un réflexe : prendre des nouvelles de nos proches

La chaleur a un impact très rapide. L'état de santé des personnes les plus fragiles peut se dégrader rapidement

et nécessiter des soins urgents. Chaque année, on observe pendant les épisodes de fortes chaleurs des recours aux soins pour des pathologies spécifiquement ou en grande partie dus à l'exposition à la chaleur : coup de chaleur ou hyperthermie, déshydratation et hyponatrémie. Les atteintes les plus graves peuvent conduire à des séquelles très importantes voire au décès. Restons prudents.

**LA PLATEFORME TÉLÉPHONIQUE
D'INFORMATION « CANICULE »**

0800 06 66 66

Appel gratuit entre 9h et 19h
depuis un poste fixe

@MinSoliSante

Ministère des Solidarités et de la Santé

CONSIGNES DE TRI



VERRE



Bouteilles, flacons, pots, bocaux



Porcelaine



Ampoule



Verre à boire

Un doute, une question ?

www.ccdombes.fr
www.monservicedechets.com

LA DOMBES
communauté de communes

CONSIGNES DE TRI



PAPIERS



Papiers, catalogues, magazines, courriers, enveloppes, livres, cahiers...
(sans les blisters)

Un doute, une question ?

www.ccdombes.fr
www.monservicedechets.com

LA DOMBES
communauté de communes

CONSIGNES DE TRI



EMBALLAGES



Cartonnettes et briques alimentaires

Bouteilles et flacons en plastique

Emballages métalliques



Pot de yaourt, barquette en plastique, sacs et films plastiques

Un doute, une question ?

www.ccdombes.fr
www.monservicedechets.com

LA DOMBES
communauté de communes



JOURS DE COLLECTE :
lundi (toute la commune)
jeudi (centre uniquement)
Pensez bien à sortir votre bac la veille !



LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS

ORDURES MÉNAGÈRES (bac avec puce d'identification obligatoire)



Déchets alimentaires, pots de yaourt, barquettes en plastiques...

Pas de verre pas d'ampoules.

ACCÈS EN DÉCHÈTERIE

Accès gratuit aux habitants de la Communauté de Communes
Retrait des badges et macarons auprès du service Déchets et dans les déchèteries sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.



Vous êtes nouvel habitant ?
Pensez à vous inscrire !

Une inscription, une question ?

Service Déchets
04 28 36 12 12
service.dechets@ccdombes.fr
www.ccdombes.fr
www.monservicedechets.com

Déchèterie de
Châtillon-sur-Chalaronne

Conditions d'accès
Sur présentation d'un macaron apposé sur le pare-brise du véhicule

Adresse
Lieu-dit "La Champaye"
01400 Châtillon-sur-Chalaronne

Horaires d'ouverture
Du lundi au samedi de 9h00 à 12h30
et de 13h30 à 18h30
Du 01/10 au 31/03 : fermeture à 17h